

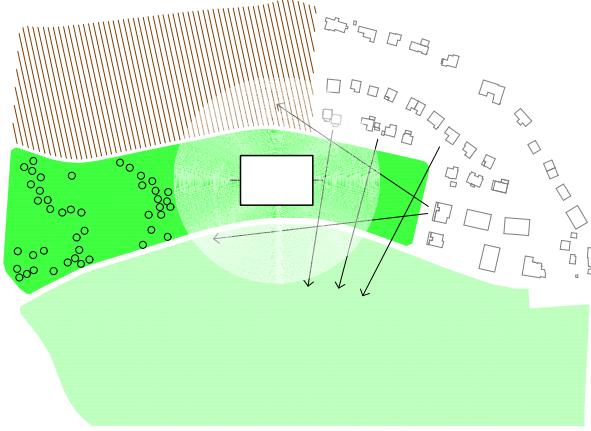


Implantation urbanistique :

A l'image des grands bâtimens agricoles punctuant les paysages environnants de la plaine de l'Arnon, le nouveau centre d'habitat et sportif de Chagny regroupe toutes les différentes affectations en un seul et sous un même toit, afin de laisser le plus de place possible aux alentours et à la valeur de ceux-ci. Le bâtiment se voit économe en terrain, compact, et s'adapte avec son environnement et ses qualités paysannes. Il est comme « posé » au milieu de terre natare composée au Nord de coteaux de vignes, au Sud de zones de cultures, à l'Ouest de grands espaces de vergers, et à l'Est du village de Chagny. Le bâtiment est tout en retrait de celui-ci afin de préserver ses dégagements visuels et le caractère non bâti du lieu, et éviter ainsi un trop grand proximité. Le nouveau centre ne délimite pas une zone fermée sur elle-même, mais il est accueillant et rayonne au loin, à l'image de ses ambitions.

Un grand espace extérieur de surface à l'échelle du quartier et du bâtiment, regroupant toutes les activités scolaires extérieures est ainsi gérée à l'Est. Il est paysager et naturel, et groupe le parc, l'aire tous temps et l'aire gazonnée. La place de jeu extérieure est conservée à son emplacement actuel et intégrée aux nouveaux aménagements. Les différentes surfaces sont reliées entre elles au moyen de cheminements fluides et organiques, avec des buttes, habillages de gradins épousant les courbes du terrain, vient structurer ce grand parc arboré. L'enceinte principale ainsi que le parc couvert sont également orientés de ce côté, tout comme l'accès indépendant aux SESAF - PPLS. La zone au Sud du bâtiment est dévolue à l'aire de jeu extérieure ainsi qu'à l'accès de l'UJAP, alors que les installations sportives scolaires extérieures telles que le saut en longueur et les pistes de course se situent au Nord du bâtiment, en relation avec la salle de sport semi-enterrée.

Le stationnement voitures ainsi que les 4 places de dépôt sont aménagés à l'Ouest du bâtiment, vers l'entrée secondaire du bâtiment, alors que le stationnement vélos est géré en partie Sud/Est du site, vers les 3 arrivées principales de mobilité douce, de manière discrète derrière le mur en pierre le long du chemin de la Vidéine. Toutes les activités sportives paraolimpiques sont elles situées au Sud de ce chemin, démarquant le cote scolaire au Nord du cote sportif au Sud, avec les terrains de football, les courts de tennis et les terrains de pétanque. Au centre la buvette bénéficie d'une vue panoramique sur ces différentes activités. Les vestiaires sont regroupés en sous-sol et totalement enterrés, afin de limiter au maximum leur impact visuel et s'intégrer aux lieux à l'environnement du lieu.



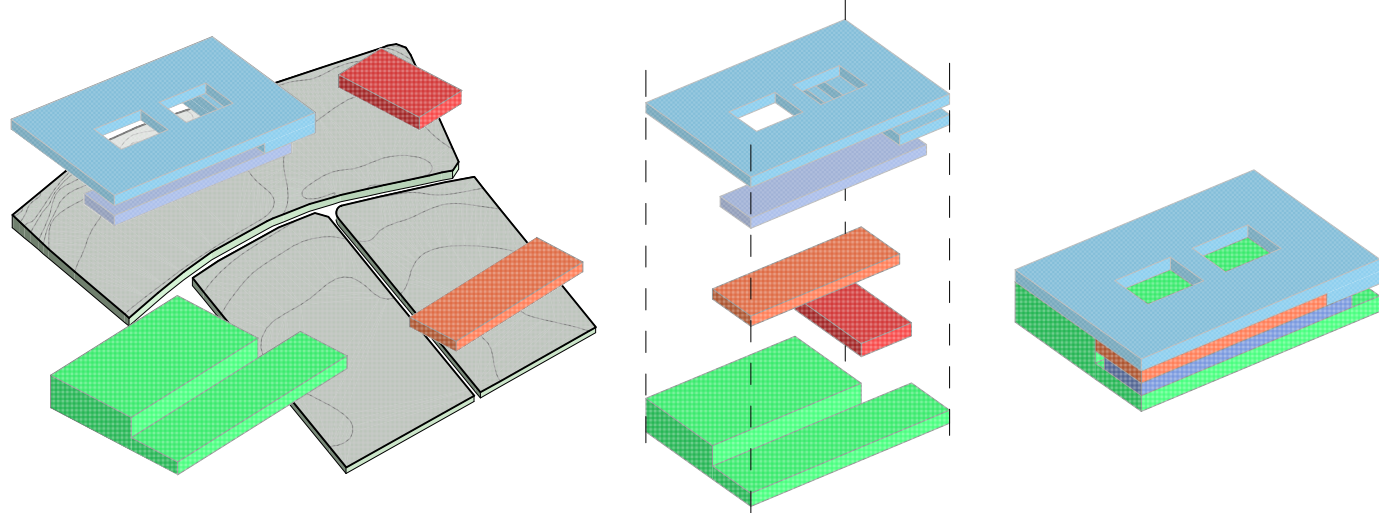
Concept architectural :

[illegible]

Les circulations verticales et horizontales sont ouvertes et généreuses et offrent la possibilité d'aménager ces espaces lumineux en lieu de rencontre ou de travail en petits groupes.

Des corniches les visages, les tentures et d'autres remous et des souffles éternués autres, ainsi que le creux du sentiment d'appartenir à un « tout ». La sensation d'identité commune est renforcée au travers de cette reconnaissance mutuelle.

De grandes coursives extérieures ceinturent tout le bâtiment aux étages supérieurs, offrant la possibilité d'une part de régler le problème des chemins de suite, et d'autre part de gérer les risques de surchauffe et d'apport solaire grâce à leurs ombres portées.



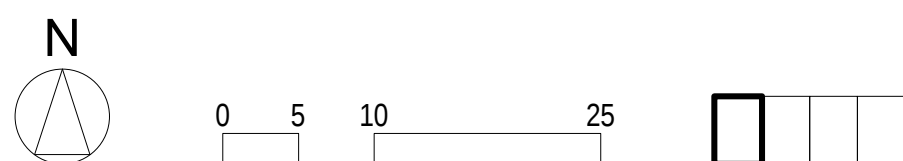
Concept structurel et constructif :

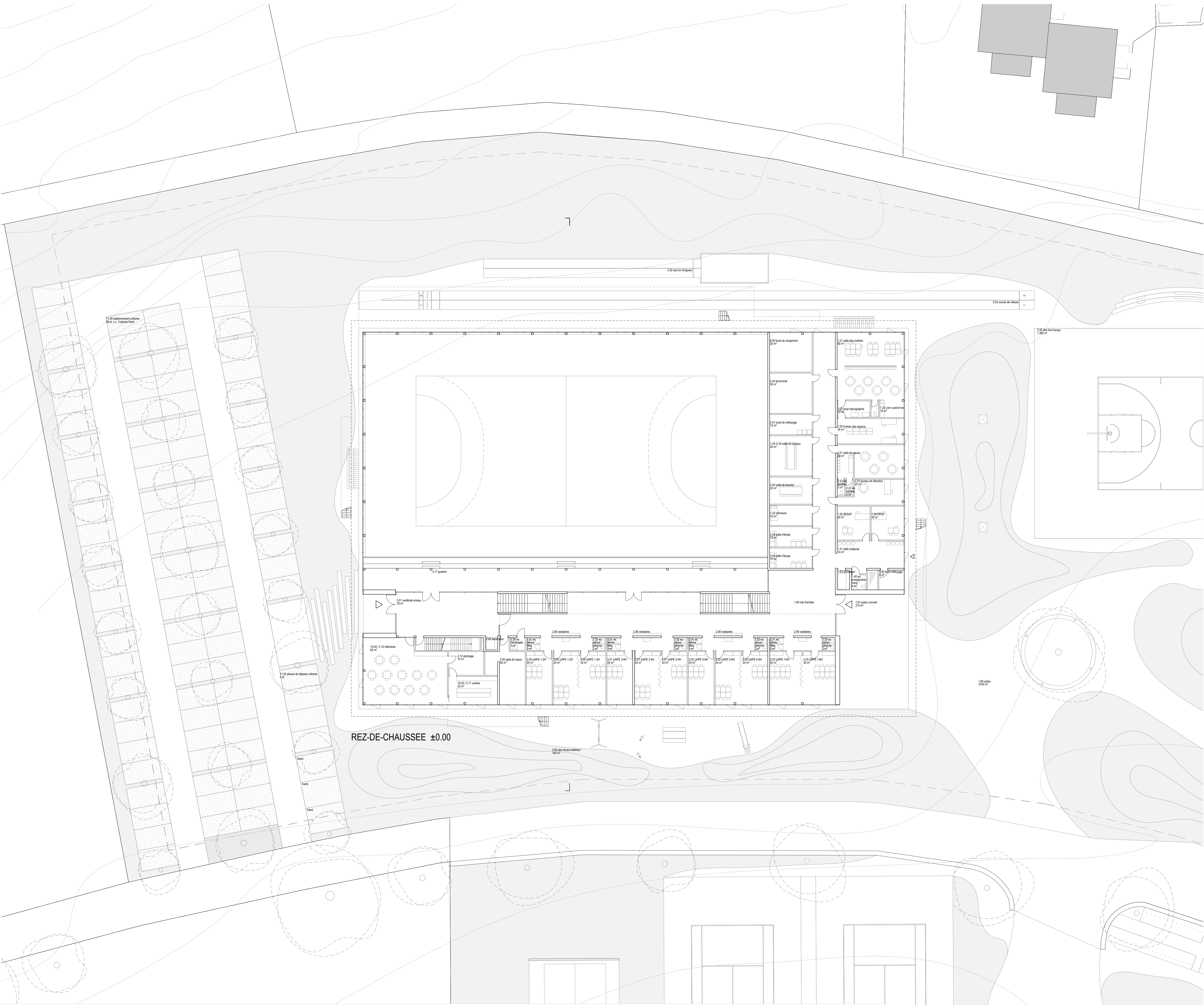
Le bâtiment repose sur une trame régulière de poteaux en béton armé de 9 x 9 mètres. Les murs intérieurs porteurs sont en béton armé coulé sur place, alors que les cloisons de séparations sont de type cloisons légères sur ossature métallique, offrant une plus grande flexibilité dans le temps.

Les dalles situées hors des espaces de circulation sont des dalles nervurées en béton armé coulé sur place d'une portée de 4,5 mètres, et la salle de sport est surmontée d'une dalle à caissons nervurée bidirectionnelle de 4,5 x 4,5 mètres lui permettant de reprendre les grandes portées nécessaires. Ce mode de réalisation, combiné à une salle de sport semi-enterrée, offre l'avantage de limiter les excavations et d'être un système constructif simple et rationnel, le sous-sol allant appuyer sur le bon terrain au moyen d'un radier massif et évitant donc l'utilisation de pieux en raison d'un terrain à faible portance. Le surplus de terrassement est utilisé dans la mise en forme des buttes des aménagements extérieurs pour éviter l'évacuation de celui-ci.

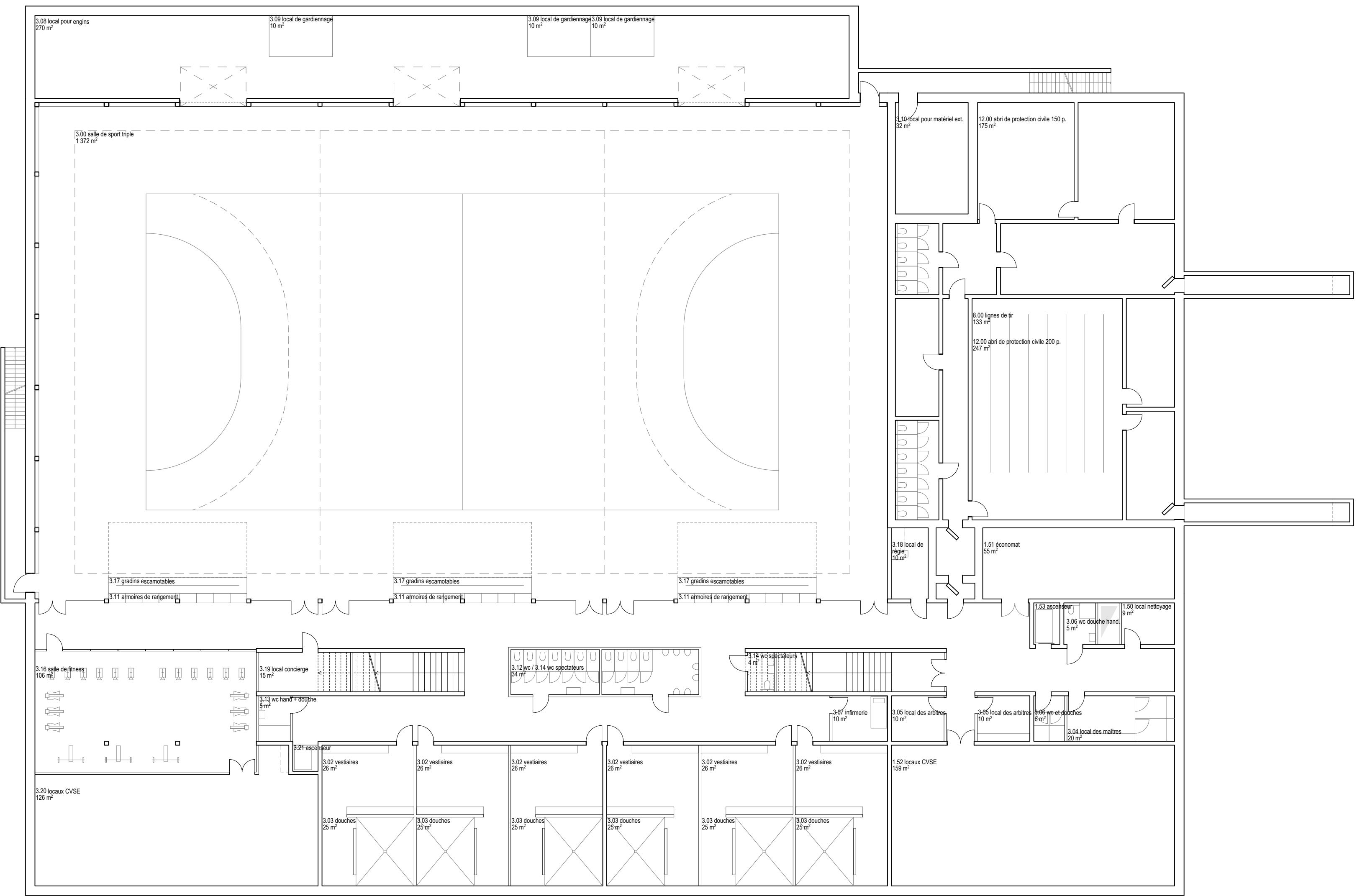
Les façades sont totalement vitres et structurées horizontalement par les dalles affirmées des coursives en béton préfabriquées en porte-à-faux faisant office de chemin de fuite et de brise-soleil. L'image de l'ensemble est un bâtiment léger et ouvert sur l'extérieur, sans orientation définie. Les ouvrants des classes servent non seulement de voies d'évacuation, mais également d'ouvrants en imposte pour une ventilation et un refroidissement nocturne naturel des locaux. Une protection solaire active est assurée par des stores à lamelles extérieures orientables en plus de la protection solaire passive assurée par l'ombre portée générée par les coursives. La stricte séparation entre système porteur et enveloppe du bâtiment permet de répondre à un vœu de durabilité et de pérennité dans les différents cycles de vie des matériaux.

Les standards énergétiques sont respectés au travers d'épaisseurs d'isolations importantes, de triples vitrages à hautes performances et d'une compacté de l'enveloppe énergétique. Le bâtiment est équipé d'un chauffage au sol, et est raccordé sur le chauffage à distance au bois en attente à proximité, ceci dans un but de consommer localement pour l'approvisionnement de l'énergie de chauffage. La toiture est végétalisée, de manière à optimiser la rétention d'eau et limiter les chocs thermiques. Des panneaux photovoltaïques et thermiques peuvent être installés sur le toit pour couvrir les besoins en électricité et en eau chaude sanitaire du bâtiment (plus de 3000m2 disponibles).





7

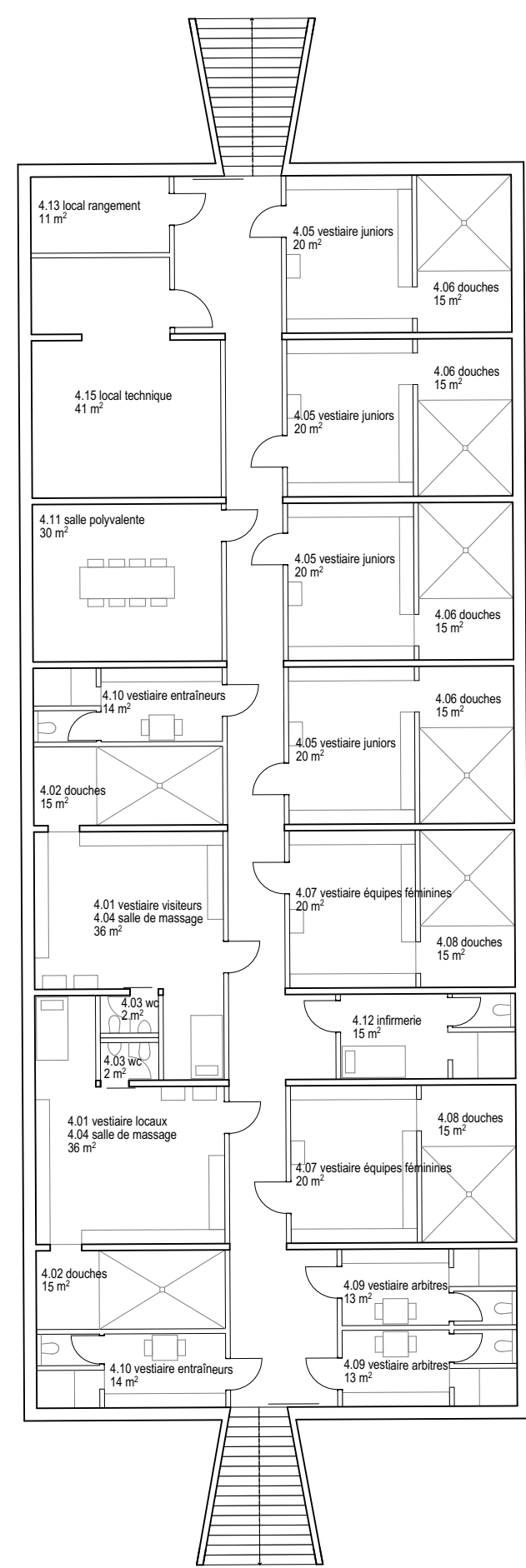


NIVEAU -1 -4.00

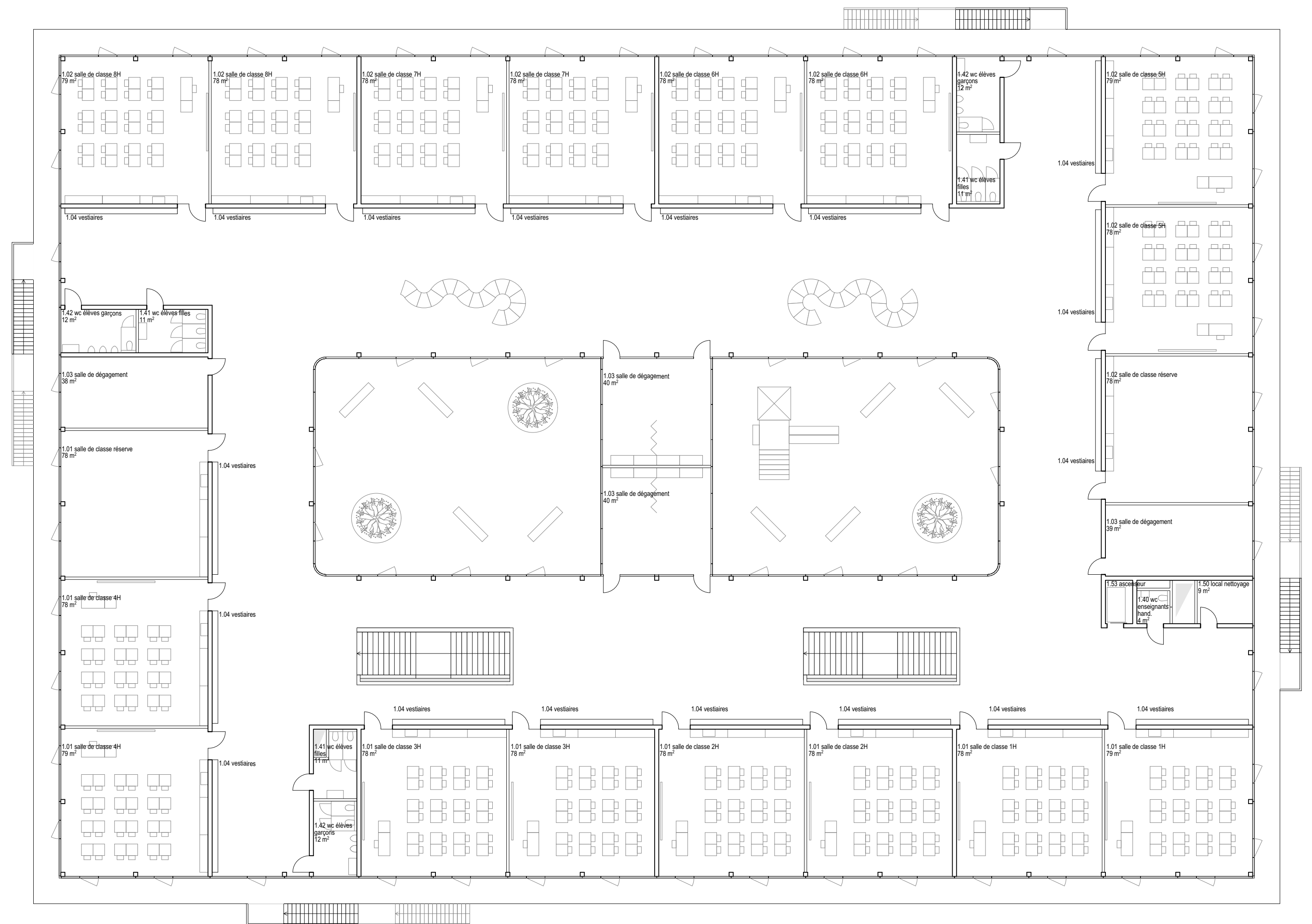
7



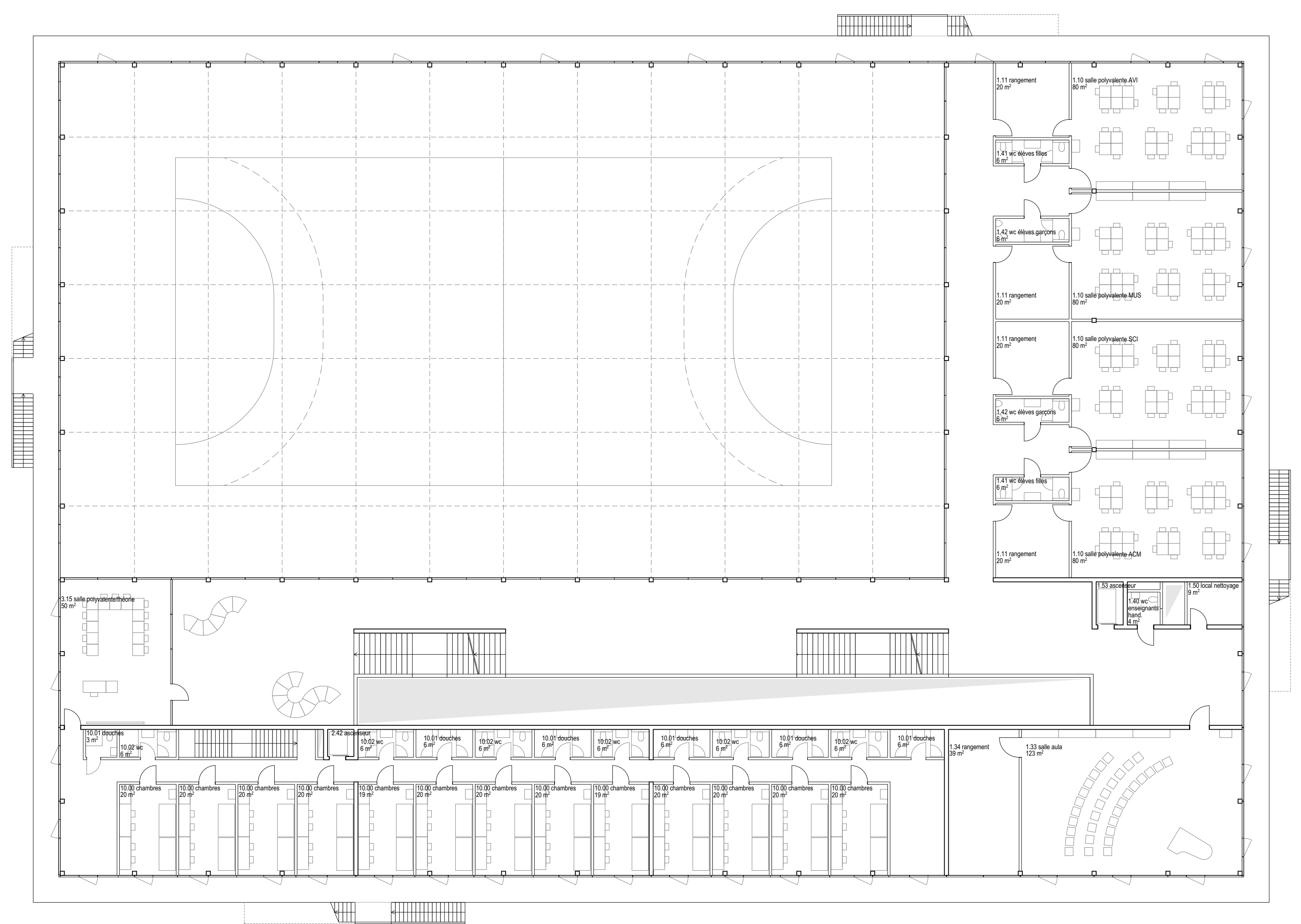
REZ-DE-CHAUSSEE ±0.00



NIVEAU -1 -3.00



NIVEAU +2 +7.00

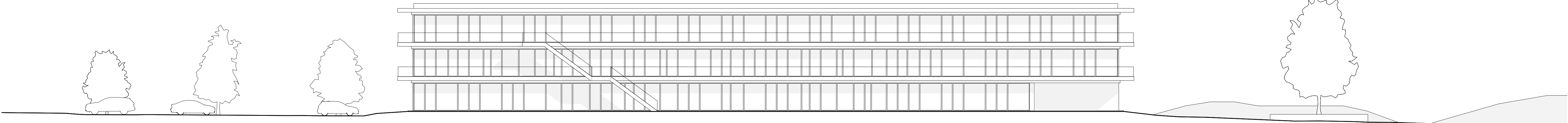


NIVEAU +1 +3.50

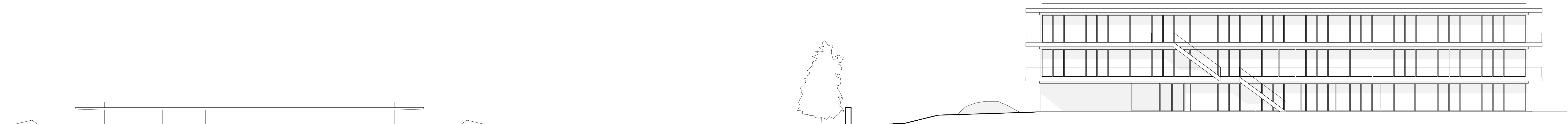




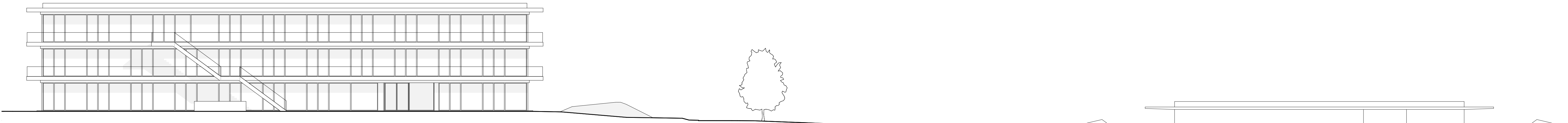
FACADE NORD



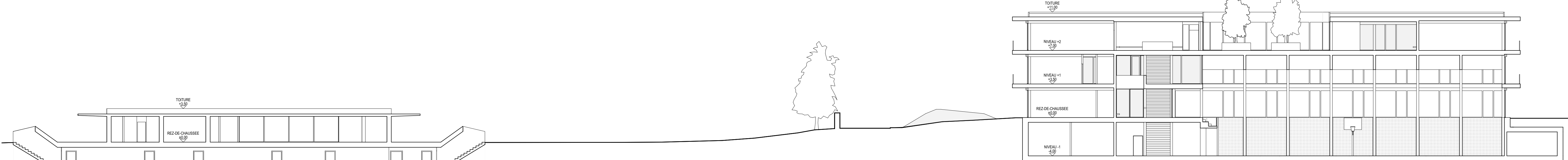
FACADE SUD



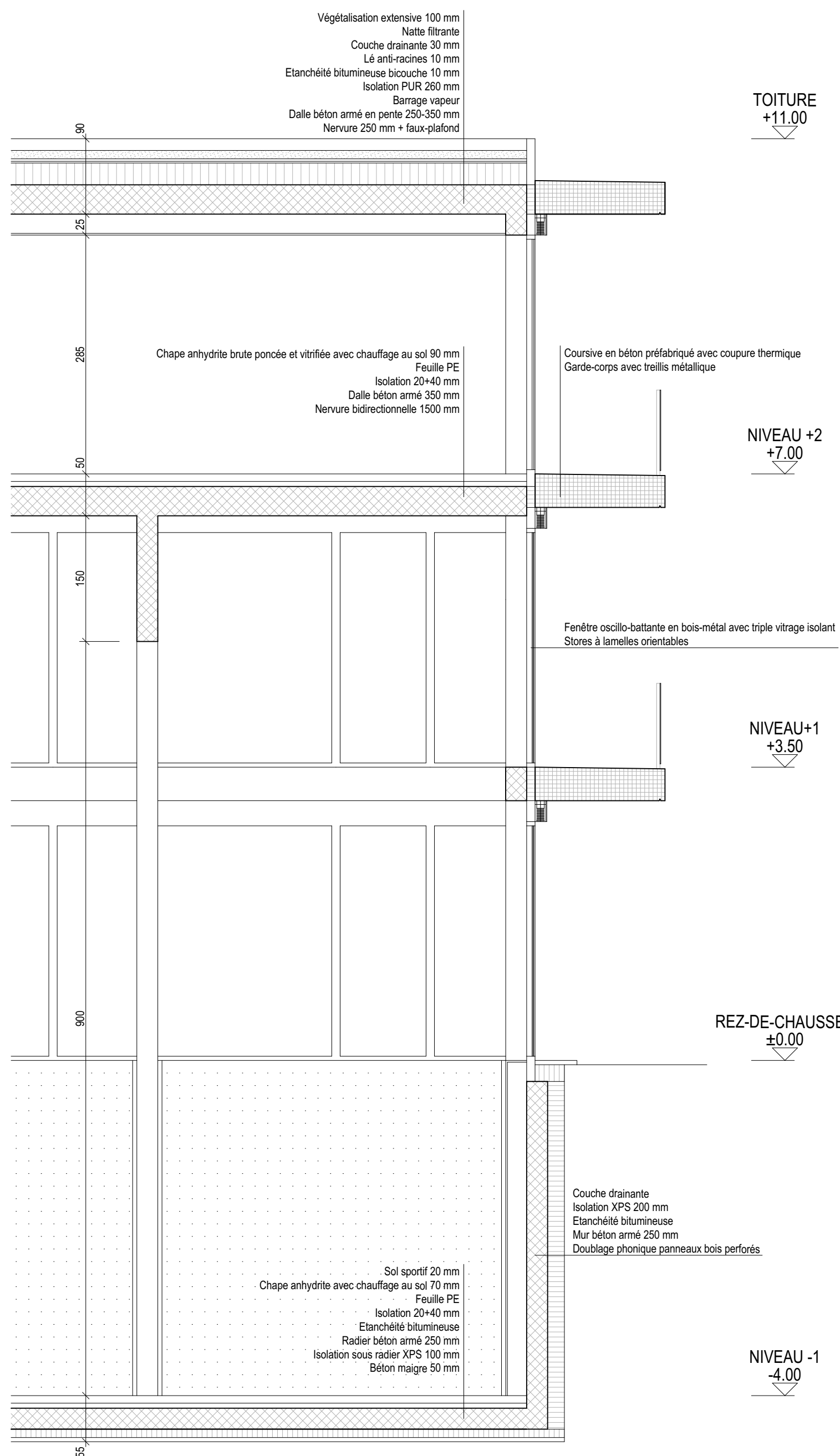
FACADE EST



FACADE OUEST



COUPE



COUPE 1/50